

Hôtel de Ville, Strasbourg, le 1^{er} mars 2019

Table-ronde sur le Passeport européen des qualifications des réfugiés

Discours de bienvenue de Sjur Bergan, Chef du Service de l'Éducation du Conseil de l'Europe

Monsieur le Maire,

Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs,

Chers amis,

Tout d'abord, je voudrais dire un grand merci à la Ville de Strasbourg pour son hospitalité cet après-midi, mais surtout pour son engagement. Strasbourg est une ville ouverte, ce qui correspond à son engagement européen en tant que ville hôte du Conseil de l'Europe.

Merci à l'Agence des Nations Unies pour les Réfugiés pour son soutien et son engagement, ce qui est pour nous est une marque de qualité.

Nous sommes ici pour vous faire découvrir le Passeport européen des qualifications des réfugiés. C'est un projet du Conseil de l'Europe en coopération avec 9 pays - l'Arménie, le Canada, la France, l'Allemagne, la Grèce, l'Italie, les Pays-Bas, la Norvège et le Royaume-Uni - ainsi que l'Agence des Nations Unies pour les Réfugiés. Nous bénéficions d'un soutien financier et matériel de la part de la Grèce, de l'Italie et de la Norvège ainsi que de la Communauté flamande de Belgique.

Nous avons eu cette semaine la première session d'évaluation en France, et il était pour nous tout à fait naturel de penser à Strasbourg. Avec cette session, nous passons le cap de 300 évaluations, 319 plus précisément.

Merci aux évaluateurs ici présents, à la coordinatrice des évaluations, Mme Marina Malgina du Centre norvégien pour l'évaluation des qualifications, ainsi qu'à mes collègues Sarah Keating, Samir Hećo et Đana Džafić. Merci aux participants de cette table ronde, qui partageront leurs expériences avec nous.

Qu'est-ce que c'est que le Passeport européen des qualifications des réfugiés et à quoi sert-il ? Le vidéo que vous allez voir, l'explique certainement mieux que moi, mais je voudrais soulever deux points :

Premièrement, le Passeport est une méthode et un format. La méthode nous permet d'évaluer les qualifications des réfugiés même quand ils n'ont pas pu apporter leurs diplômes. Le format nous permet de décrire l'évaluation de façon à ce que les réfugiés n'aient pas à

entreprendre une nouvelle évaluation quand ils changent de pays. C'est pourquoi ce projet est *européen*.

Mais deuxièmement, ce projet peut faire la différence entre un cercle vertueux et un cercle vicieux. Si l'on évalue et reconnaît vos qualifications vous êtes quelqu'un, vous êtes motivé, votre passé vaut quelque chose et vous pouvez vous mettre au service de la ville et du pays qui vous accueille ainsi qu'à votre pays d'origine si vous pouvez y retourner.

Si, par contre, on vous dit que les qualifications que vous avez ne valent rien et ne nous intéressent pas, on vous dit que *vous* ne nous intéressez pas. Vous êtes mis à côté, isolé, et vous êtes démotivé. Vous ne pouvez pas mettre vos qualifications au service de ceux qui vous accueillent. Comme vous ne pouvez pas utiliser vos compétences, vous risquez fort de les perdre.

Le Passeport européen des qualifications des réfugiés propose une solution, il répond à un besoin, et il offre un espoir. Nous sommes ici cet après-midi, à l'Hôtel de Ville de Strasbourg, la ville qui nous accueille tous au Conseil de l'Europe, pour montrer comment on peut sortir du cercle vicieux et entrer dans le cercle vertueux, celui de l'espoir.